



Faisons vite, ça chauffe !

La 21^e conférence des parties sur le changement climatique (COP21) s'est clôturée le 11 décembre sur un accord entre 196 pays pour limiter le réchauffement climatique. L'une des nouveautés de la COP21 est que l'agriculture et l'alimentation sont devenues un sujet politique de premier plan.

En effet, si l'agriculture participe aux émissions de gaz à effet de serre, elle est également impactée par le changement climatique et peut présenter des solutions. De l'échelle locale à l'échelle internationale, les exploitants agricoles ont un rôle à jouer pour atténuer les impacts de leur activité sur l'environnement et ont à gérer l'inévitable en

s'adaptant aux changements climatiques.

Directement concernés par les effets du changement climatique, l'agriculture et la forêt sont les deux seuls secteurs à pouvoir capter et stocker naturellement du carbone dans les sols et la biomasse. Ils contribuent ainsi à réduire également les émissions des autres secteurs, en produisant des substituts qui permettent de diminuer leurs consommations en énergie fossile. Cette évolution nécessite également des changements de modes de consommation qui impliqueront l'ensemble des acteurs des filières agroalimentaires.

Afin d'accompagner cette mutation du 21^e siècle, les

pouvoirs publics développent de nouveaux outils financiers et réglementaires pour faciliter le changement de pratiques, l'innovation et la recherche, la formation et le développement (mobilisation des leviers de la PAC au service du projet agroécologique, incitation à l'approvisionnement de proximité dans la restauration collective...) De nombreuses initiatives locales regroupant des producteurs, des entreprises agroalimentaires, des citoyens, des organismes de développement, des collectivités se développent « spontanément » pour mettre en œuvre des pratiques alternatives innovantes et expérimenter de nouvelles organisations de filières. La

création des groupements d'intérêt économique et écologique (GIEE) permettra de capitaliser et de développer ces démarches.

La nouvelle région Languedoc-Roussillon- Midi-Pyrénées par la diversité de ses agricultures et de ses terroirs, par sa démographie croissante, par son tissu d'organisme de développement et d'entreprise agroalimentaire ainsi que par la présence de deux grands pôles de recherche et d'innovation et d'organisme a un grand nombre d'atouts pour négocier ce virage et créer une nouvelle dynamique agricole.

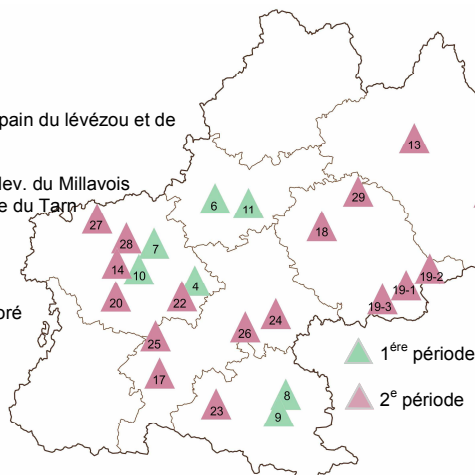
Vincent DARMUZEY - SRISET

Agroécologie et GIEE : 25 GIEE reconnus en 2015



GIEE reconnus en 2015 en Midi-Pyrénées

- 4 Agrod'oc
- 6 Qualisol
- 7 Agro-diversité
- 8 Conserv'sols
- 9 Bois paysan
- 10 Agroécologie en Astarac
- 11 ArboNovateur ©
- 13 IBFP (Interprof. blé farine pain du lévézou et de l'Aveyron)
- 14 Arbre et Paysage 32
- 15 AVEM Asso. Vétéri. des élev. du Millavois
- 16 Les arbo de la haute vallée du Tarn
- 17 Pasto'Pyc
- 18 Innov-viti Gaillacois
- 19-1 GDA Anglès-Brassac
- 19-2 GDA de Lacaune-Murat
- 19-3 GVA de la Vallée du Thoré
- 20 GersyCoop Couverts
- 22 CUMA Green Tillage
- 23 Metha Bas Salat (MBS)
- 24 Agro Ecologie 31
- 25 CUMA des 3 côteaux
- 26 Api-Soja 31
- 27 Api-Soja 32
- 28 Cave Coopérative de Condom Val de Gascogne
- 29 Sol et Eau en Ségala



Source : MAPPP

La dynamique liée aux GIEE est soutenue dans la région.

- 18 nouveaux collectifs regroupant 350 exploitants sont reconnus en décembre 2015. De nouveaux groupes orientés en élevage ainsi qu'en viticulture, de collectifs portés par des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole et Groupement de Développement Agricole et de l'implication de territoires organisés : le PNR des Grands Causses et le GAL du Haut-Languedoc. De nouvelles thématiques portent sur la méthanisation collective, la gestion sanitaire des troupeaux, la gestion de l'herbe et la pollinisation. Trois nouvelles exploitations d'établissements d'enseignement agricole s'engagent également : St-Affrique, Auzerville et St-Gaudens.

- En juillet 2015, les 7 premiers GIEE ont été reconnus, soit 220 exploitants membres d'associations ou de coopératives, illustrent la variété des territoires et des secteurs d'activité. Les GIEE sont accompagnés par les acteurs du développement (chambres d'agriculture, coopératives, Centre d'Initiative pour vulgariser l'agriculture et le milieu rural). Les établissements d'enseignement agricole engagés : Auch, Moissac et Montauban

Un nouvel appel à projets sera lancé début 2016 sur la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Annie BOGGIA-MAPPP

Production céréalière : tensions sur les marchés

L'abondance des volumes mondiaux de blés, les niveaux élevés de stocks, la baisse de la demande des principaux pays importateurs pèsent sur les marchés des céréales



La production mondiale de blé tendre s'élèverait à 730 Mt pour la campagne 2015/16 contre 725 Mt en 2014/15. Il s'agit de la 3ème production jamais réalisée. La France affiche un volume en hausse de 5% par rapport à la dernière campagne. Les stocks de report sont importants et la concurrence à l'export forte. La demande mondiale, notamment celle émanant des pays du Maghreb et du Proche Orient est prévue en baisse. Ces pays enregistrent de meilleures récoltes qu'en 2014 ce qui contribue à impacter les cours à la baisse. Au mois de novembre, la tonne de blé tendre rendue Rouen s'échange en moyenne à 170,74€, en baisse de près de 2% par rapport à novembre 2014 et de 15% par rapport à la moyenne quinquennale pour ce même mois. Les marchés français sont pour le moment

en attente de débouchés, peu présents à l'export pour écouler cette production record.

Au niveau régional, la production estimée à 15,5 Mt est en hausse de 5% par rapport à la campagne dernière avec une teneur en protéines moyenne de 12,3% supérieure au niveau national (11%). Au niveau européen, les taux de protéines sont bons pour plusieurs pays (l'Allemagne, l'Italie). Dans ce contexte très concurrentiel, Midi-Pyrénées pourrait

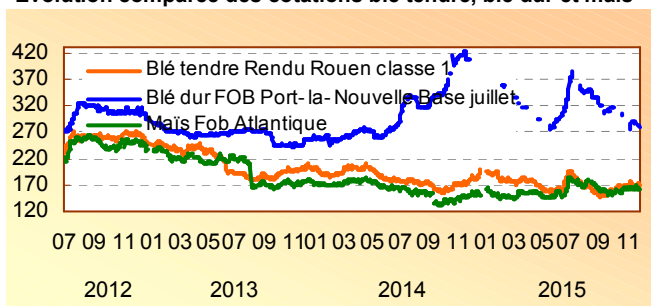
profiter de son atout « qualité » pour bien positionner une partie de sa récolte de blés à l'export.

Sur le marché intérieur, les disponibilités et le prix du blé tendre français le placent en concurrence directe avec le maïs, pour la fabrication d'aliments du bétail. Les volumes 2015 de maïs sont estimés en baisse en Europe, en Ukraine et au niveau national où il devrait s'établir à 13 Mt, en retrait de 27% par rapport à l'an dernier. La baisse régionale serait moindre que

prévue. Suite à l'épisode de sécheresse de juillet dernier elle est estimée à 16%. Ces moindres disponibilités de récolte laissent entrevoir un maintien du prix du maïs au niveau du blé tendre. Avec un différentiel de prix blé tendre/maïs favorable au maïs depuis le mois de septembre, le taux d'incorporation du maïs pourrait se maintenir en hausse dans les mois à venir. A 285 €/tonne, la cotation moyenne du blé dur rendu Port-La Nouvelle est en baisse de 31% en novembre 2015 par rapport à novembre 2014. Sur la période juillet novembre 2015, la baisse n'est que de 7% comparée à la même période 2014. Le niveau de collecte nationale est pour 2015 inférieur de 6%

Virginie JUVENEL - SRISET

Évolution comparée des cotations blé tendre, blé dur et maïs



Source : FranceAgriMer

Pomme: production 2015 endommagée



Le verger midi-pyrénéen comprend près de 5680 ha de vergers de pomme, dont 89 % se situent dans le seul département de Tarn-et-Garonne.

Le début de campagne de production 2015, est marqué par une magnifique mise à fleur qui promettait une récolte exceptionnelle. Elle n'a finalement été que normale, estimée à 256 000 t, soit +1,38 % par rapport à la production 2014. Dès le mois de juin, la canicule a causé les premières incertitudes quant à la récolte. Ensuite, la tempête du 31 août 2015 a touché une partie du verger du principal département producteur de la région. Elle est intervenue en fin de récolte des gala entraînant une perte moindre sur cette variété. In fine les pertes en volumes sont estimées à 4 %, en recul par rapport aux premières

estimations régionales de fin juillet.

En cette nuit où s'est abattu l'équivalent d'un mois de pluie sur le département, c'est un peu moins de 220 ha qui ont été touchés, dont près de 190 en pommiers. Après recensement des dommages par la Préfecture de Tarn-et-Garonne, la surface à replanter serait proche de 50 % de la surface touchée. Passé le constat des pertes directes liées aux chutes d'arbre, aux mâchures sur fruits et aux pourritures, il reste l'incertitude liée à la conservation des fruits touchés lors de la tempête, et d'une récolte ayant subi les effets de la canicule. La région destine à l'industrie, sur une année normale, 16 à 18 % de sa production. Cette année, ce sera aux environs de 22 %.

Bénédicte AUROUSSEAU - RNM

Début de campagne de commercialisation dopée par le grand export

La commercialisation débute fin août avec Gala recherchée par le grand export.

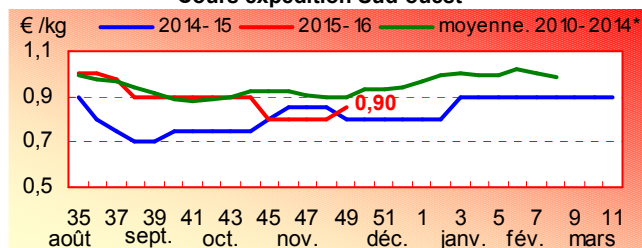
La concurrence des productions locales laisse en retrait les demandes intérieures et européennes. Mais le grand export dynamise les départs et le rythme des sorties demeure régulier. En revanche les cours se maintiennent difficilement sur le marché français.

Les foires aux pommes apportent traditionnellement un regain en favorisant un certain déstockage. Mais on constate que celles-ci concernent des pommes de petits calibres qui ne suffisent pas à relancer le marché. Les congés de la Toussaint confirment le retrait de la demande sans toutefois avoir d'incidence sur les cours.

Novembre, habituellement peu actif, n'inverse pas la tendance. La poursuite d'un temps relativement doux explique le manque de demande qui se disperse vers les produits de saison.

Quant au grand export, le rythme ne faiblit pas même si en termes de volumes on enregistre un recul.

Pomme Gala Catégorie I 170/220 g en plateau 1 rang
Cours expédition Sud-ouest



Source : FranceAgriMer-RNM

Productions bovine: marchés difficiles

La distorsion offre-demande, la présence de la Fièvre catarrhale ovine (FCO) perturbent les marchés de viande bovine et provoquent une pression sur les prix



Les vaches soutiennent les abattages de gros bovins :

Les abattages régionaux de vaches, en cumul sur les 10 premiers mois 2015, sont en hausse de plus de 1 000 têtes, soit près de 2 % par rapport à 2014. L'offre importante de vaches de réforme pèse sur l'ambiance des marchés et continue de faire baisser les cours. La situation laitière morose incite les éleveurs à poursuivre la décapitalisation des réformes laitières. Les températures élevées n'ont pas été favorables à la reprise de la consommation à la rentrée. Le marché de la viande bovine est déséquilibré : face à l'augmentation des vaches de réformes, les besoins des abattoirs sont en repli et la demande de la grande distribution, modérée. Le cours des vaches continue sa baisse saisonnière, amorcée en septembre. L'afflux d'animaux dans les abattoirs ne provoque pas, pour l'instant, un effondrement des cotations. La baisse des cours de la vache mixte type « O » suit l'évolution des cotations 2014 tout en se maintenant au

marché du veau de boucherie en repli

La consommation de viande de veau est en retrait depuis plusieurs années. Pour s'adapter à ce repli, les intégrateurs passent par la baisse des mises en place de petits veaux compensée par une augmentation du poids carcasse des veaux de boucherie. Les mises en place ont diminué au niveau national de 4,6 % par rapport à 2014 dans la tendance de repli des naissances de petits veaux laitiers et des effectifs de vaches laitières (source : Base de données nationale d'identification bovine-BDNI).

En Midi-Pyrénées, les abattages de veaux de boucherie baissent de 2 %

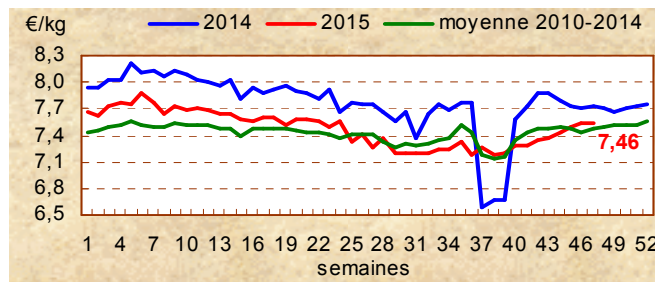
en tête, sur la période janvier octobre 2015, comme la tendance nationale mais restent stable en poids. Le poids moyen des animaux abattus atteint 156 kg /tête en augmentation de 3,7 kg/ tête par rapport à 2014. Cette hausse observée depuis 2013, traduit une évolution des pratiques des intégrateurs, qui introduisent dans les rations une part plus importante d'aliments pour améliorer la finition des veaux.

Dans ce contexte, les cotations du veau de boucherie sont en baisse en Midi-Pyrénées comme au niveau national et européen. A 7,49 €/kg carcasse en novembre 2015, la cotation du veau rosé clair est en retrait de 13 cts d'euros par rapport au 1 janvier 2015 mais reste dans la moyenne 2010-2014

Marché de broustards perturbé

Le bon écoulement des broustards à l'export au cours de l'été, a permis de limiter la baisse saisonnière des cours, et d'écrêter le pic de sorties automnales. Le retour de la Fièvre catarrhale ovine (FCO) en septembre dans la zone massif central complique les échanges dans la zone réglementée. 4 départements de Midi-Pyrénées sont désormais inclus en totalité dans la zone : Aveyron, Lot, Tarn et Tarn-et-Garonne. Le délai post-vaccination perturbe les mouvements d'animaux et l'export. Dans les zones réglementées, l'offre abondante de bovins vifs ne peut être absorbée, malgré une diversification des débouchés. L'arrivée de l'hiver pousse les éleveurs à augmenter les sorties, notamment pour les animaux lourds de plus de 400 kg. Cette offre abondante entraîne mi-novembre une baisse de 5 centimes d'euros pour les mâles à 15 cts pour les femelles. En dehors de la zone, les mâles plus légers (de 160 à 300 kg) se vendent bien avec une demande turque et libyenne dynamique.

Evolution des cotations de veaux de boucherie « non élevés au pis » Entrée abattoirs



Source : FranceAgriMer

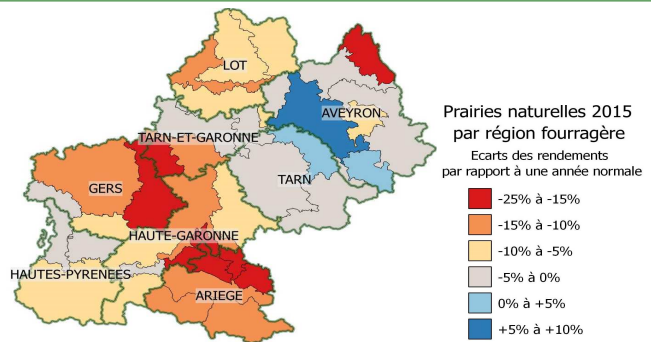
Production fourragère 2015, en baisse de 7 %

La production de printemps représente, en Midi-Pyrénées, 70 % de la production annuelle. C'est dire si les conditions de pousse des prairies sont déterminantes à cette époque de l'année.

En 2015, après une première coupe de qualité, toutes les prairies de la région ont subi, à des degrés divers, l'impact d'un mois de juin froid et sec qui a compromis leur repousse.

Le temps sec s'est prolongé durant l'été et de nombreux éleveurs ont dû recourir à des compléments fourragers pour les animaux en pâture. Les pluies de fin d'été et la douceur prolongée de l'automne ont été globalement favorables aux repousses. Cependant, les estives d'altitude, confrontées aux premières gelées matinales, n'ont pas bénéficié d'une telle clémence.

In fine, la production régionale 2015 devrait être inférieure de 7 % à la normale.



Prairies naturelles 2015 par région fourragère
Ecart des rendements par rapport à une année normale

- 25% à -15%
- 15% à -10%
- 10% à -5%
- 5% à 0%
- 0% à +5%
- +5% à +10%

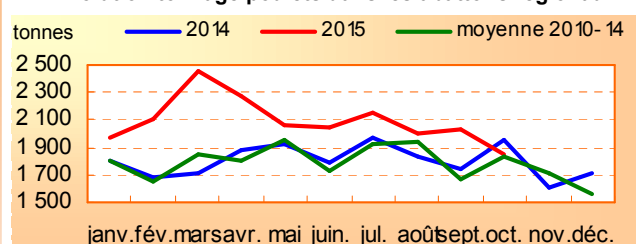
Dominique AYMARD- SRISET

Volailles de chair : stabilité des abattages régionaux de poulets

Les principaux indicateurs économiques de la filière volailles de chair française sont au vert grâce à une consommation et des exportations en hausse. En cumul sur janvier-octobre 2015, les abattages régionaux de poulets progressent de plus de 2 000 tonnes, soit près de 14 % par rapport à la même période 2014. Ils se stabilisent en octobre 2015, mais restent dans la moyenne quinquennale. Le virus de la grippe aviaire a été détecté sur un élevage de canards dans le Gers, premier département producteur de poulets de la région. L'évolution de la situation doit être suivie au plus près afin d'évaluer les conséquences pour la production de cette fin d'année.

Christian FABREGUE - SRISET

Evolution tonnage poulets dans les abattoirs régionaux



Source : FranceAgriMer



Approvisionnement de proximité de la restauration collective

Développer l'approvisionnement local et de qualité dans la restauration collective répond à de nombreux enjeux : c'est notamment un des moyens d'assurer un débouché à la production d'un territoire, de promouvoir le savoir-faire des opérateurs, de créer une dynamique économique sur les territoires et de répondre à une attente forte des consommateurs



De nombreuses initiatives ont été menées par les partenaires de l'ensemble de l'agrochaîne de la restauration collective depuis un certain nombre d'années en Midi-Pyrénées : certaines avec succès, à plus ou moins grande échelle, pendant que d'autres n'ont pas réussi à lever certains blocages, qu'ils soient d'ordre juridique, financier ou organisationnel.

En septembre 2015, près de 130 personnes se sont réunies autour de Pascal Mailhos, Préfet de la région Midi-Pyrénées, et en présence de Vincent Labarthe, Vice-président de la Région Midi-Pyrénées pour débattre autour de l'approvisionnement de proximité de la restauration collective. Depuis, la mobilisation n'a pas diminué : l'ensemble des partenaires débattent au sein de groupes de travail mis en place par la DRAAF, en partenariat avec Toulouse agriscoparc, dans l'optique de faire émerger des solutions concrètes et des dispositifs opérationnels pour aider et accompagner les acteurs des territoires.

La question du gaspillage alimentaire revient souvent dans les débats, sous plusieurs formes : des repas de meilleure qualité, des plats avec du goût font qu'il y a moins de restes dans les assiettes. Une viande de bonne qualité diminuera moins à la cuisson. Les économies financières réalisées en diminuant le gaspillage peuvent être réutilisées pour acheter des produits locaux, parfois plus chers.

Caroline QUINIO - SRAL



IAA : Maintien des activités en 2015

Frémissement de la demande, légère hausse des prix, maintien de la production et du chiffre d'affaires des IAA

Comparé à 2014, le climat conjoncturel dans l'industrie s'améliore en 2015. Cette tendance positive concerne également les industries agroalimentaires (IAA)

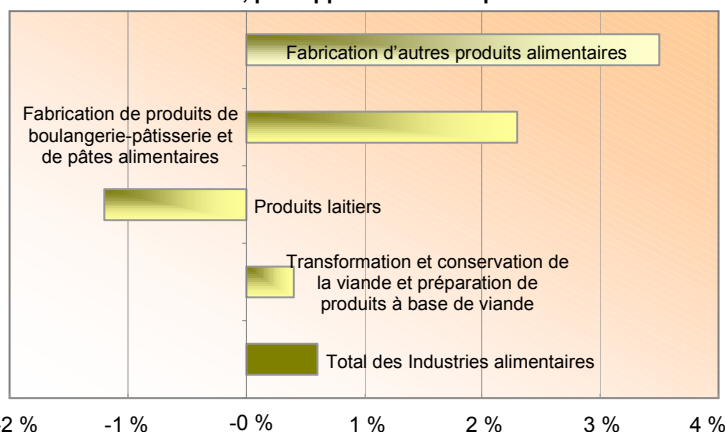
L'indice de la production industrielle (IPI) des industries agroalimentaires (IAA), basé sur les volumes de production en France, a augmenté de 0,6 % au cours des trois premiers trimestres de 2015 par rapport à la période équivalente de 2014. La hausse la plus importante concerne les autres industries alimentaires (3,5 %) qui comprennent entre autres la production de plats cuisinés et la fabrication de produits diététiques. Puis suivent l'activité de panification industrielle (2,3 %) et enfin les industries de la viande (0,4 %). Par contre, les industries laitières affichent un repli 1,2 %.

Selon l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages en biens réalisée par l'INSEE, la consommation en produits alimentaires a augmenté de 0,3 % en octobre 2015 par rapport à octobre 2014 (en euros constants). De plus, cette dynamique s'est exprimée consécutivement au premier et au second trimestre 2015, avec une progression par rapport au trimestre précédent respectivement de 0,1 % et 0,8 %.

Enfin, l'indice des prix à la consommation pour la France métropolitaine (source Insee), indique une légère augmentation (0,4 %) des produits alimentaires au cours des dix premiers mois de 2015 en comparaison de la période équivalente en 2014. Depuis le mois de février les prix enregistrent une évolution légèrement positive par rapport au mois équivalent de 2014. En septembre la progression atteint 1 %, et la tendance se confirme en octobre (1,1 %).

Le solde du commerce extérieur des produits agroalimentaires (au niveau national) enregistre une amélioration. L'excédent cumulé des huit premiers mois de 2015 s'élève à 4,7 milliards d'euros, et affiche un repli de 4,7 % par rapport à la même période de 2014.

Evolution de l'indice de la production industrielle des industries agricoles et alimentaires France entière durant les trois premiers trimestres 2015, par rapport à la même période de 2014



Source INSEE-IPI France entière

Serge LADOIS - SRISET

Agreste
La statistique agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr



www.franceagrimer.fr
www.snm.franceagrimer.fr



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique, Économique et Territoriale
Cité administrative bât. E - Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cedex
Mél : donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Pascal AUGIER
Directeur de la publication : Vincent DARMUZEY
Rédacteur en chef : Christian FABREGUE
Rédaction : DRAAF
Composition : Dany GAYRAUD
Dépôt légal : à parution - ISSN n° 1958-1475
décembre 2015